

Dorjaa, Mongolie

J'ai 19 ans. Mes parents ont décidé de me marier avec le fils d'une famille du village voisin. Ma famille a donné son accord mais je ne connais pas mon futur mari. J'ai dit à ma famille que je ne voulais pas me marier avec lui. Mes parents, mes grands parents, mes oncles ne veulent rien entendre. Le mariage est prévu dans 15 jours. Aujourd'hui, j'ai décidé de partir.



Alphonse, République démocratique du Congo

J'ai 15 ans. Mes parents étaient militants politiques. Ils se sont fait persécuter par la police pendant des années, tout comme mes frères et sœurs et ma grand mère. Ils ont finalement été assassinés. Je suis le seul survivant de ma famille aujourd'hui et j'ai décidé de partir.



Mounir, Algérie

Je vais rendre visite à ma sœur en France. Mais en fait je suis très malade. Ma maladie exige que je rende tous les mois dans un centre hospitalier spécialisé. Il n'y a pas de tel centre en Algérie. C'est pour cela que j'ai décidé de venir en France, où ma maladie pourrait être bien soignée.



Issa, Mali

Je suis père de 4 enfants. Je suis paysan dans mon village, mais le travail est de plus en plus dur. A cause de la sécheresse et de la concurrence des produits importés, mes récoltes et mes ventes sont mauvaises. Je ne réussis plus à nourrir correctement ma famille. Je veux quitter mon village pour la France où j'espère trouver un travail qui me permettra d'envoyer l'argent nécessaire à ma famille au Mali.



famille Slava, Estonie

Nous avons trois enfants. Mon mari travaille sur les chantiers, et j'étais vendeuse dans un magasin. Aujourd'hui nous sommes au chômage. Nous voulons venir en France pour travailler.



Yin, Chine

Je suis étudiante. Je suis passionnée d'Histoire Européenne et je rêve de venir à Paris avec toutes ses universités et ses musées. Je souhaite y terminer mes études.



VISA touriste

valable 3 mois

VISA étudiant

valable 1 an

carte de résident

valable 10 ans

carte de résident

valable 10 ans

carte de séjour

valable 1 an

carte de séjour

valable 1 an

"Paix en RDC!"

quotidien du matin

DIPLÔME

félicitations

Certificat de parrainage des enfants Slava

Réseau éducation sans frontières

Témoignage 1

Obtenir un visa : le parcours du combattant

Jonas vit au Cameroun. Ayant la possibilité de venir étudier en France, il décide de demander un visa. Il se rend donc au consulat de France, avec toutes les pièces nécessaires.

Commence alors, dans la file d'attente devant le consulat, un long combat contre la corruption des policiers. Pour passer la porte d'entrée, il faut doubler les autres. Pour doubler les autres, il faut payer. Jonas ne cède pas.

Après plusieurs semaines de tentatives infructueuses, il finit tout de même par passer cette porte.

Une fois dans le consulat, c'est l'attitude décourageante des administrateurs qui va mettre son courage à l'épreuve. Sans explication, on lui déclare que son dossier est incomplet et on lui claque la porte au nez.

Finalement, après plus d'un mois de persévérance, des nuits entières passées devant le consulat et d'énormes dépenses, Jonas obtient son visa.

Témoignage 2

La forteresse Europe

Monsieur Sy est originaire d'une région rurale du Sénégal. Il est marié et père de deux enfants. Ne gagnant pas assez d'argent pour faire vivre sa famille, il décide de rejoindre l'Europe par la frontière espagnole.

Accompagné de quelques compagnons, il traverse le Sénégal, puis le Mali et l'Algérie en voiture, avant de passer à pied au Maroc. Ce périple dure plus de deux mois.

En tentant de franchir le mur séparant Nador de l'Espagne avec une échelle, certains de ses compagnons restent accrochés aux barbelés et sont récupérés par la police marocaine. Monsieur Sy réussit à passer la première grille, mais il se fait tirer dessus alors qu'il commence à escalader la deuxième et reçoit une balle dans la jambe. Renvoyé au Maroc, il est amputé de sa jambe.

Grâce à des membres de sa famille qui se sont cotisés, il peut payer son billet d'avion pour rentrer au Sénégal. Il reste à Dakar car, sans sa jambe, il a plus de chance d'y survivre que dans sa région d'origine. Aujourd'hui, il n'a toujours pas revu sa famille et n'a plus aucune ressources.

Témoignage 3

La précarité au quotidien

Monsieur et madame Zemianyki, de nationalité russe, arrivent en France en février 2004 pour y demander l'asile. Il est mécanicien et elle est gynécologue.

Sans solution d'hébergement, ils habitent d'abord dans la rue avant de s'aménager un abri dans le bois de Boulogne : une toile pour s'abriter et un grand trou pour cacher leurs affaires. Puis ils réussissent à obtenir une chambre d'hôtel où ils vont vivre avec leur deux enfants dans la même pièce, sans pouvoir faire la cuisine. Malgré ces conditions difficiles, les enfants peuvent reprendre leur scolarité.

Malheureusement, les hôtels se succèdent : le premier ferme car son propriétaire a disparu, le second parce qu'il est insalubre, le troisième suite à un incendie. Au bout de plusieurs mois, la famille trouve enfin un hébergement dans un studio, en échange de sa remise en état.

Finalement, ce n'est qu'en décembre 2005, soit près de deux ans après leur arrivée en France, que monsieur et madame Zemianyki sont reconnus réfugiés. Ils vont alors commencer d'autres démarches administratives afin d'obtenir une autorisation de travail et, surtout, leur carte de séjour. Cette carte est indispensable pour obtenir des aides de l'État, qui demandent elles-aussi de longues démarches administratives...

Témoignage 4

Un nouvel esclavage ?

Monsieur Gonzalez, péruvien, vit en France depuis plus de 20 ans. Venu pour suivre des études, il a eu pour cela plusieurs cartes de séjour « étudiant ». A la fin de ses études il s'est retrouvé sans papiers et a vécu dans cette situation pendant plus de dix ans, avant d'obtenir une carte de séjour temporaire.

Aujourd'hui, il vit avec son épouse qui l'a rejoint au titre du regroupement familial. Ils ont deux enfants nés en France, un appartement et travaillent tous les deux chez le même employeur depuis qu'ils ont obtenu leur papiers. En situation régulière depuis plus de cinq ans, monsieur Gonzalez sollicite auprès de la préfecture une carte de résident. Sa demande a été rejetée car sur ses cinq années de résidence régulière il manque trois mois de travail.

Vivant dans l'incertitude concernant son avenir en France, Monsieur Gonzalez réitérera sa demande l'année prochaine. De toute façon, la loi n'oblige pas les préfets à délivrer cette carte, même si les conditions sont remplies. En attendant, il est à la merci de son employeur. Celui-ci sait qu'il ne démissionnera pas et en profite pour lui imposer des conditions de travail insupportables.